

## **FOKUS. En quelques mots :**

### **10 points essentiels pour un meilleur développement de la Ville de Luxembourg**

#### **INTRODUCTION**

Au fil du temps, la Ville de Luxembourg est devenue une métropole nationale et transfrontalière majeure. Son emplacement géographique centrale et exceptionnel ainsi que son paysage pittoresque, associés à une offre culturelle attrayante, en ont également fait une destination touristique très populaire. La politique doit renforcer le caractère métropolitain de notre capitale, rendre celle-ci à nouveau abordable et attrayant pour tous en tant que lieu de résidence, tout en favorisant un développement durable de la qualité de vie de ses habitants.

Les quatre fonctions urbaines de base – à savoir le logement, le travail, les loisirs, l’approvisionnement – doivent être adéquatement combinées. Seule une meilleure composition urbaine peut contribuer à réduire la circulation routière et ainsi améliorer la qualité de vie en générale. La Ville de Luxembourg doit devenir une « ville des petits chemins » moderne.

Le centre-ville doit redevenir attrayant pour les résidents. De nombreux espaces sur le territoire de la ville de Luxembourg doivent être aménagés de manière plus conviviale et donner un nouvel élan à la vie en commun. Cela inclut des espaces tels que les installations ferroviaires autour de la gare ou le Glacis. Ces espaces et bien d'autres représentent un énorme potentiel.

FOKUS souhaite expliquer, avec ce programme électoral pour la ville de Luxembourg, notre vision de la ville pour les années à venir. Tout ce qui se passe actuellement en politique urbaine n'est pas mauvais, mais en ayant le courage de changer là où c'est particulièrement nécessaire, nous pouvons enfin relever les défis importants. Cela inclut la sécurité, la vie dans les quartiers, la participation des citoyens, la mobilité, le logement, les affaires et les défis que le changement climatique impose à la capitale. Il est particulièrement nécessaire d’agir dans ces domaines. Voter pour FOKUS signifie voter pour des solutions audacieuses et durables dans ces domaines thématiques.

## COMMISSION POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Afin de renforcer le dialogue avec les citoyens et de rendre les décisions politiques plus durables, une nouvelle commission doit être créée pour traiter en particulier des conséquences à long terme des décisions d'aujourd'hui. Une telle commission devrait refléter toute la diversité de la population urbaine et traiter de la manière dont la qualité de vie de la Ville de Luxembourg peut être garantie pour les générations futures, quelles que soient les contraintes actuelles.

En conséquence, cette commission devrait contribuer à améliorer le bien-être social, économique, écologique et culturel des générations futures. Elle sera composée de représentants politiques et de citoyens de la Ville de Luxembourg. Les syndicats dynamiques des districts devraient également être représentés. Les nouveaux projets et idées doivent être discutés au sein de cette commission et évalués en termes de durabilité. Cette commission pourra également jouer un rôle important dans la coordination et l'organisation de forums et d'assemblées de citoyens.

## ANIMER LES QUARTIERS

Des centres-villes viables doivent être créés dans tous les quartiers de la ville. Malheureusement, l'objectif de la structure urbaine polycentrique, autrefois fermement ancré dans les premiers plans de développement de la ville (PAG), n'a jamais été mis en œuvre – avec pour conséquence regrettable que de nombreux quartiers ne disposent d'aucune propre dynamique sociale. Les services communaux doivent également être plus proches du citoyen. Les quartiers doivent être conçus de manière à ce que les tâches administratives quotidiennes puissent être effectuées sans avoir à parcourir de longues distances.

Toutes les places publiques de la ville, en particulier la Place de Paris, la Place Guillaume, la Place du Théâtre, la Place de la Gare, la Place de l'Europe ainsi que la Place August Laurent, doivent devenir des oasis vertes de fraîcheur et de tranquillité. À cette fin, les surfaces pavées doivent être réduites au strict minimum et des éléments d'eau de refroidissement doivent être érigés. Les fontaines d'eau potable et les buses de brouillard à vocation rafraîchissante sont également un must. Des sièges attrayants devraient compléter l'ensemble.

Tous les raccordements des services de la POST et d'autres entreprises doivent être soit enterrés, soit intégrés dans la structure environnante. Cela s'applique également aux points de collecte des vieux papiers, du verre et des vieux vêtements.

Afin de mettre un terme à la démolition permanente des routes principales pour la rénovation et le renouvellement des systèmes de canalisations techniques (conduite d'eau, canalisation électrique, gazoduc / hydrogène, égout, canalisation de chauffage urbain, canalisation de communication), des gaines souterraines techniques accessibles à long terme doivent être installées.

Une attention particulière est accordée à la triste place du Glacis. La Place du Glacis est une zone de qualité en plein cœur du centre-ville avec un énorme potentiel de développement qualitatif et quantitatif. C'est pourquoi cet espace doit être utilisé de manière judicieuse si l'on prend au sérieux le principe d'un développement urbain durable. Une politique urbaine tournée vers l'avenir ne peut pas continuer à exploiter un grand parking en plein air. La ville de Luxembourg avec ses habitants et ses visiteurs méritent mieux.

FOKUS souhaite que le champ du Glacis soit transformé de manière urbanistique en un lieu de rencontre pouvant être utilisé de différentes manières et intégré de manière optimale au centre-ville. Pour l'utilisation de la place elle-même, une halle de marché serait appropriée, dans laquelle les marchés hebdomadaires trouveront leur place ainsi que les marchés aux puces et aux livres, les petites boutiques itinérantes et les restaurants trouveraient leur place. En outre, il y a la possibilité d'un espace ouvert attractif, qui pourrait servir en partie de complément au parc de la ville - avec des éléments aquatiques et une offre culturelle. Il convient également de réfléchir à la possibilité d'avoir un espace de baignade en plein air à cet endroit.

Sous la place du Glacis, un parking souterrain peut être construit pour compléter les parkings souterrains déjà existants. L'objectif est de pouvoir accéder rapidement au centre-ville depuis le terrain du Glacis sans utiliser de voiture, qui devrait évoluer vers une zone sans voiture. En plus du tram, du bus et du vélo, un accès rapide au centre-ville devrait également être possible pour les piétons, par exemple grâce à des tapis roulants couverts/souterrains qui transporteraient les gens du parking au centre-ville en quelques minutes seulement. Les rues commerçantes et les restaurants seraient ainsi rapidement accessibles, pour les jeunes et les moins jeunes, par tous les temps.

La Schueberfouer a atteint ses limites sur la Place du Glacis, et il est impossible d'étendre davantage la ligne de tram. Par conséquent, la « Fouer » devrait être déplacée, soit sur des espaces libres ou qui se libéreront à Kirchberg (par exemple, si les halls d'exposition étaient déplacés vers la zone du stade), soit vers le sud de la ville, près du stade lui-même - les deux emplacements sont accessibles en tram et offrent suffisamment de places de parking, sans paralyser des quartiers entiers de la ville pendant des semaines.

## **UNE VIE D'ENTREPRISE ATTRAYANTE**

La tendance croissante vers une structure commerciale monolithique de la ville, caractérisée par une surabondance malsaine de magasins de franchises dans le secteur de l'habillement, doit être ralentie. Pour accroître l'attrait du centre-ville en tant que véritable ville commerçante, il convient de viser une couverture partielle des principales artères commerçantes.

Un tel attrait ne peut être atteint que si l'offre commerciale se développe de manière diversifiée et dynamique. Il a été prouvé que les stands de snacks ou les food trucks, comme à Cologne, Vienne, Munich, les magasins de crêpes comme à Paris ou d'autres restaurants debout, comme dans de nombreuses villes espagnoles, favorisent l'attractivité générale d'une ville. Nous souhaitons autoriser et promouvoir leur exploitation à des emplacements sélectionnés. Cela vaut également pour les jardins de bière dans les parcs et en général sur les places publiques.

L'impôt foncier sur les terrains commerciaux inutilisés doit être considérablement augmenté. Il y a beaucoup trop d'espaces commerciaux vacants dans la capitale, souvent parce qu'ils sont proposés à des loyers trop élevés. Une ville attrayante ne peut pas se permettre d'avoir des bâtiments vacants pendant une période plus longue. Cela s'applique d'ailleurs à l'ensemble du parc immobilier de la ville-haute, bien au-delà des rez-de-chaussée commercialement exploitables.

Des espaces supplémentaires doivent être désignés pour l'implantation ou le développement d'entreprises, qui ne se limitent pas uniquement aux entrées de la ville, comme à la "Cloche d'or". Le commerce et l'artisanat font partie intégrante d'une ville

vivante. L'implantation d'entreprises artisanales dans les quartiers résidentiels devrait être à nouveau possible - il ne s'agit pas ici d'industrie, mais de commerce artisanal qui enrichira les quartiers.

À l'avenir, la capitale poursuivra une politique économique et budgétaire orientée vers le marché, visant à créer une structure urbaine équilibrée et à améliorer l'affectation des logements et des emplois dans tous les quartiers de la ville.

## **VIVRE EN SÉCURITÉ**

Les mesures de sécurité par la police doivent être renforcées. Le nombre de commissariats doit être augmenté en fonction des besoins locaux, y compris dans les zones résidentielles émergentes, afin d'améliorer les contacts entre la police et la population et de renforcer leur sentiment de sécurité grâce à un recours accru aux patrouilles à pied. La présence de la police devrait également être assurée à proximité immédiate des écoles.

Pour qu'une réorganisation de la police fonctionne réellement, le ministre de l'Intérieur doit également être le ministre de la Police. Il peut organiser et coordonner le fonctionnement du corps de police dans les municipalités du pays avec les bourgmestres responsables des violences policières dans leur zone municipale. Dans les municipalités où les situations de sécurité sont complexes, les policiers doivent être déployés plus fréquemment et en renfort. C'est pourquoi nous avons besoin d'un plan opérationnel élaboré et mis en œuvre avec les bourgmestres concernés. Une partie de la police devrait être utilisée comme police municipale, et le Ministre de l'intérieur devrait être habilité et capable de déléguer les agents de cette partie de la police aux bourgmestres pour des opérations spéciales et ciblées.

Les questions de sécurité policière doivent être prises en compte dans l'aménagement urbain et la réalisation des infrastructures. Des logements de fonction pour les policiers et leurs familles devraient être proposés à nouveau, répartis sur l'ensemble du territoire de la capitale. La ville doit concevoir et éclairer ses rues et ses voies de manière à ce que leur utilisation soit sûre grâce à la luminosité et à la qualité de l'infrastructure.

Les infrastructures sociales telles que les centres d'injection supervisée, les centres d'hébergement pour les sans-abri, les centres pour les réfugiés ne doivent plus être concentrées dans un seul quartier de la ville, mais doivent être réparties de manière décentralisée sur plusieurs sites.

Nous nous opposons fermement au recours à des sociétés de sécurité privées, qui ne vise qu'à dissimuler l'impossibilité d'un déploiement normal et efficace de la police. Pour FOKUS, l'affaiblissement du monopole de la force de l'État n'est pas envisageable. Une société de sécurité privée n'est pas l'État. Nous rejetons également une interdiction générale des "mendiants". La criminalité, les agressions, les cambriolages (...) doivent être poursuivis et punis de manière cohérente, que ce soit des "mendiants" ou non.

## **LOGEMENT**

Malgré les efforts du gouvernement dans le domaine du logement, la ville reste une ville dépourvue de vie après 18 heures. Les habitants ont été systématiquement « chassés » de la ville au fil du temps. Seulement 19,9% de la population totale de notre pays vit aujourd'hui dans la capitale. Dans les années 1960, c'était encore près d'un quart de la population totale du pays. Après que le nombre d'habitants ait diminué en termes absolus dans les années quatre-vingt, sa part dans la population totale en 2001 n'était que de 17,45%.

En réalité, en raison de l'augmentation des prix des logements, seuls les mieux nantis peuvent désormais se permettre un logement dans la capitale. C'est là un problème fondamental: il n'y aura pas de développement dynamique de la vie sociale dans la ville si de moins en moins de personnes y vivent réellement. Il est de ce fait plus qu'urgent de créer une offre de logements abordables dans la ville et d'attirer des gens en tant que résidents. À cette fin, il faut rapidement mettre un terme au détournement de l'usage des logements existants. Dans la ville-haute, à Limpertsberg, Belair, pour ne citer que ceux-là, des logements sont actuellement mis à disposition à grande échelle et coûtent cher pour d'autres fins. Ce genre de situation ne doit pas continuer dans ces quartiers résidentiels classiques.

En réalité, la ville de Luxembourg semblait avoir cherché à empêcher la construction de logements subventionnés par l'État. L'exemple flagrant est celui de la « Sauerwiss » à Gasperich. La création d'un véritable nouveau quartier de plus de 6.000 logements par le Fonds pour le logement a malheureusement été bloquée avec succès pendant 20 ans. Au final, le projet de lotissement Sauerwiss a été tout de même réalisée, et est aujourd'hui un quartier résidentiel populaire avec de nombreuses infrastructures socio-économiques. La ville doit prendre de telles initiatives elle-même, plutôt que de les bloquer.

FOKUS propose une offensive de construction « emphytéotique » à grande échelle (basée sur des contrats d'emphytéose), dans les endroits où une augmentation significative du nombre d'habitants a du sens du point de vue de la planification. En d'autres termes, à des endroits où la connexion aux transports publics, aux infrastructures et/ou aux emplois est disponible ou peut être créée. La planification doit se faire dans l'intérêt du développement durable de la Ville de Luxembourg. Les erreurs du passé en matière de planification de nouvelles zones résidentielles doivent être évitées.

L'impôt foncier sur les terrains non construits et les terrains construits inutilisés doit être considérablement augmenté. Elle doit devenir une taxe sur les logements potentiels, ce qui rend la non-utilisation d'un logement potentiels beaucoup plus coûteuse. Pour les logements occupés par leur propriétaire ou mis à disposition en tant que bien locatif, FOKUS veut la suppression de l'impôt foncier.

Pour éviter les effets de ségrégation sociale, il est nécessaire de créer davantage de logements adaptés aux familles, ainsi que des logements encadrés et des maisons de retraite pour les personnes âgées. Au moins 10% de tous les logements construits par des promoteurs privés et publics devraient être aménagés de manière accessible aux personnes à mobilité réduite.

Aujourd'hui, la construction neuve est soumise à tant d'exigences qu'elle est non seulement plus chère qu'elle ne devrait l'être, mais aussi de plus en plus compliquée. Les normes d'isolation sont strictes, les pompes à chaleur sont obligatoires, les bâtiments modernes deviennent de plus en plus aseptisés. Dans le même temps, les anciens bâtiments existants sont exclus complètement de la logique de la construction neuve et risquent de ne plus être utilisés pour des contrats de location - une perspective désastreuse compte tenu de la pénurie de logements qui se profile au Luxembourg. FOKUS souhaite que le logement existant continue d'être utilisé et que les réglementations de construction soient réduites à ce qui est réellement nécessaire. Des espaces doivent être désignés pour permettre la construction de ce que l'on appelle des "Tiny Houses". Le concept des maisons multi-générationnelles doit également être développé et soutenu.

Grâce à des initiatives gouvernementales, plus de 4 000 logements ont été construits dans la capitale, de sorte que le programme de comblement des zones de construction mentionné quotidiennement par la ville de Luxembourg, avec un total de 136 unités résidentielles, semble plus que limité. Il y a encore beaucoup de place pour s'améliorer - si l'on souhaite que la ville se développe, que les habitants s'y sentent bien et qu'ils puissent à nouveau se permettre de vivre en ville. C'est exactement ce que FOKUS veut.

## MOYENS DE SUBSISTANCE NATURELS, LOISIRS ET LOISIRS

La ville ne se résume pas seulement à des espaces bâtis - elle est également et doit être un espace vert. Celui-ci se compose d'une diversité d'espaces verts qui permettent à la ville de respirer tout en étant disponibles pour différentes utilisations, principalement les loisirs et la détente. La préservation de la biodiversité doit avoir une place prépondérante dans ces espaces verts.

Les caractéristiques naturelles et écologiques doivent être préservées en tant que base du développement urbain, rendues visibles et tangibles. L'agriculture, y compris l'horticulture et la culture fruitière, doit être préservée et promue autant que possible en sécurisant ses conditions de production dans la zone urbaine.

Les espaces verts, reliés à la grande ceinture verte de la ville, fournissent de l'air frais à la ville, régulent le climat urbain et améliorent ainsi considérablement la qualité de vie dans la ville. Par conséquent, tous les espaces verts, c'est-à-dire les parcs, les terrains de jeux pour enfants, les cimetières et autres, devraient être reliés par des corridors verts avec des sentiers pédestres et des pistes cyclables. Les forêts de la zone urbaine doivent être préservées, entretenues et développées pour leur bien-être et leurs effets bénéfiques sur la détente.

Des écotopes particulièrement distinctifs et des zones de caractère paysager doivent être préservés dans leur Les éléments naturels caractéristiques doivent être préservés et créés. Les espaces verts historiques, tels que le parc Mansfeld, doivent être restaurés en fonction de leur valeur artistique et historique.

Les cours d'eau et les zones d'eau doivent être préservés dans leur structure fonctionnelle et leur apparence, tandis que les espaces verts doivent être utilisés spécifiquement pour améliorer les conditions climatiques urbaines et doivent donc être préservés.

Les arbres, tant qu'ils vivent, captent la poussière et le CO<sub>2</sub>. Ils sont indispensables à la qualité de l'air d'une ville agréable à vivre. Leur préservation et leur régénération doivent être assurées. Les plantations en rangées multiples et en plusieurs étages doivent être utilisées de manière ciblée pour réduire le bruit, en particulier le bruit des routes. Leur efficacité peut être considérablement augmentée en les combinant avec un talus de terre.

Les parvis et les terrains de jeux des écoles doivent être réaménagés pour être « adaptés au climat » et devenir des oasis de loisirs pour les élèves et les riverains. En outre, des cours en plein air pourraient également être mis en place à cet effet.

Des jardins familiaux attrayants doivent être aménagés dans chaque zone urbaine et, en particulier, proposés aux résidents de silos résidentiels stériles pour une gestion à faible coût.

Des jardins familiaux attrayants devraient être aménagés dans chaque quartier et être proposés à un coût abordable notamment aux résidents des immeubles d'habitation stériles pour la culture. La végétalisation des façades de tous les bâtiments publics, en particulier des

écoles, devrait être examinée en termes de faisabilité. Les façades privées végétalisées devraient être encouragées par la ville.

Dans les nouveaux quartiers résidentiels, toutes les axes de circulation devaient être aménagés en allées arborées. Une telle plantation devrait être visée à moyen et long terme pour toutes les voies de circulation. Dans cette optique, l'Avenue Pasteur à Limpertsberg doit impérativement être réaménagée.

Les panneaux solaires photovoltaïques et les installations solaires pour le chauffage de l'eau. Les installations privées doivent être de plus en plus encouragées. Les nouveaux quartiers résidentiels doivent être construits comme des quartiers autonomes en énergie, tandis que la ville de Luxembourg vise à devenir une ville neutre en CO<sub>2</sub>. Une étude devrait déterminer où la géothermie peut être utilisée en toute sécurité et de manière économique.

Les surfaces scellées et les surfaces de toit ne devraient plus être raccordées au réseau d'égout public si possible. L'eau de pluie doit plutôt être utilisée comme « eau grise ». L'eau excédentaire devrait être acheminée vers la nappe phréatique par des puits d'infiltration sur la propriété. La zone de développement « Nonnenwiesen » à Esch-sur-Alzette est un projet phare dans le domaine du traitement des eaux pluviales. Dans les nouveaux quartiers résidentiels et existants, les stations d'épuration des eaux usées organiques locales devraient de plus en plus être utilisées pour le traitement des eaux usées.

La participation citoyenne aux énergies renouvelables doit être renforcée, que ce soit sous la forme de coopératives dans lesquelles les citoyens d'un quartier peuvent participer et s'engager, ou sous la forme de financement participatif. Les coopératives de parcs solaires existent depuis longtemps et de tels concepts devraient être développés, soutenus et promus.

La population résidente et les visiteurs de la capitale devraient toujours avoir la possibilité d'utiliser leur temps libre pour se détendre et pratiquer des activités sportives. Cela nécessite une offre variée d'espaces et d'infrastructures. La possibilité d'une activité sportive et ludique doit être offerte sans l'obligation d'adhérer à un club. Les gymnases, les salles de sport et les espaces sportifs, ainsi que les nombreuses piscines, doivent être mis à la disposition du public à cet effet. Des rues de jeux et des maisons de jeux, ainsi que des espaces de loisirs et de communication, doivent être construits. La ville de Luxembourg a absolument besoin d'au moins une piscine en plein air, voire mieux, d'une piscine combinée (intérieure et extérieure).

## **MOBILITÉ**

L'objectif principal d'une politique de transports moderne réussie est d'éviter les déplacements grâce à une planification urbaine intelligente et durable. La circulation restante doit ensuite être optimisée et structurée de manière optimale.

En particulier, la circulation de transit réduit la qualité de vie dans de nombreux quartiers de la ville de Luxembourg. Le développement des parkings de covoiturage (P&R), des transports en commun, ainsi que des voies piétonnes et cyclables peut considérablement réduire ce problème. Les possibilités de stationnement pour les résidents doivent être maintenues à proximité. Une politique de "transfert modal" intelligente entraînera un changement de paradigme dans les comportements de mobilité des personnes. En parallèle à la mise en place de parkings de covoiturage, les parkings pour vélos (Park & Bike) se sont également révélés efficaces. Dans l'ensemble, une chaîne de déplacements interconnectée et fluide impliquant différents modes de transport doit être recherchée. Les pistes cyclables et les

voies piétonnes doivent être étendues et modernisées afin de favoriser une mobilité sans voiture en toute sécurité

Les feux de signalisation devraient être réduits au strict minimum et équipés d'un circuit prioritaire pour la circulation des cyclistes et des piétons. En cas de précipitations, détectées par des capteurs, le temps d'attente des piétons et des cyclistes devrait être considérablement réduit. Tous les feux de circulation de la ville devraient passer en mode clignotant orange le soir là où c'est possible. En outre, toutes les vagues rouges existantes sur les routes principales doivent être éliminées et remplacées par des vagues vertes. Un nettoyage de la forêt de panneaux dans la capitale doit également être effectué.

Les pôles d'échange des transports en commun doivent être entièrement repensés et organisés de manière plus conviviale pour les utilisateurs.

Les zones à 30 km/h généralisées n'apportent aucune valeur ajoutée. Le calme de la circulation doit être obtenu par des mesures structurelles. Les zones à 30 km/h doivent donc être réservées aux zones urbaines où les écoles, les maisons de retraite et les quartiers résidentiels nécessitent une réduction de la circulation. Ces zones doivent être complétées par des rues plus étroites et des sens uniques. Il est également nécessaire de mettre en place des pistes cyclables et des voies piétonnes dans ces zones, garantissant une circulation sécurisée. En revanche, les zones à 50 km/h doivent être maintenues là où une circulation plus rapide est justifiée. Le trafic venant de la périphérie de la ville vers le centre doit être mieux géré et redirigé vers de grands parkings.

Une vérité bien connue dit qu'une bonne planification peut permettre l'adaptation de l'environnement de vie de toutes les personnes. Dans cette optique, la ville de Luxembourg devrait devenir résolument accessible aux personnes à mobilité réduite. Les citoyens atteints de handicaps physiques rencontrent encore trop de défis dans leur vie quotidienne. Les chemins et les bâtiments doivent être planifiés et modernisés de manière à ce que l'accès et l'utilisation soient possibles pour tous.

En général, même dans le cas de travaux de construction, les sentiers pédestres et les pistes cyclables doivent être aménagés de manière à ce que les vélos, les piétons, les familles avec des landaus et les personnes en fauteuil roulant puissent continuer à se déplacer sans danger et obstacle.

## **ÉGALITÉ DES CHANCES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION POUR TOUS**

L'offre d'établissements d'enseignement doit être axée sur le maintien des mêmes opportunités éducatives dans tous les quartiers de la ville. La concentration d'établissements d'enseignement tels que sur le Limpertsberg doit être progressivement déconcentrée et évitée à l'avenir. Les établissements d'enseignement doivent être répartis dans toute la ville.

La création de logements suffisants pour les étudiants est une tâche urgente pour l'urbanisme.

Convient de viser une couverture complète en garderies dans tous les quartiers de la ville, en impliquant davantage les parents dans le fonctionnement. Les infrastructures existantes doivent être adaptées aux exigences croissantes. L'offre des crèches dites « Bësch » doit être élargie.



## **FUSIONS DE COMMUNES**

Les collectivités locales sont de plus en plus confrontées à des défis majeurs. Celles-ci sont principalement dues à la dynamique des processus économiques et politiques, aux attentes de l'économie et des résidents pour des processus décisionnels transparents, efficaces et axés sur les citoyens, au développement démographique et à la pénurie croissante de travailleurs qualifiés dans le secteur public. Des procédures administratives compliquées entraînent des processus décisionnels extrêmement longs, restreignent la transparence et entraînent des coûts supplémentaires. La structure communale et son financement ne sont plus adaptés à notre époque.

Au fil des années, une unité urbaine a émergé au-delà de la ville de Luxembourg, qui s'étend jusqu'aux limites de la périphérie de la ville. Les services, les administrations et leurs procédures, l'organisation de la mobilité et l'approvisionnement en énergie devraient pouvoir tenir compte de ce fait, y compris au niveau institutionnel. La ville de Luxembourg elle-même a été créée il y a une centaine d'années par une fusion de plusieurs communes. Aujourd'hui, une fusion des communes de Luxembourg, Walferdange, Strassen, Bartringen et Hesperange devrait être envisagée. Un précurseur en serait une « communauté urbaine », disposant de compétences propres dans les domaines mentionnés ci-dessus et dotée de ses propres organes de décision politique.

## **BUDGET ET FINANCES**

La ville devrait accorder plus d'attention à ses prérogatives et obligations telles que définies par la loi. Beaucoup de choses qui contribuent à une certaine image de la ville ne sont pas nécessairement utiles, surtout si les tâches essentielles d'une administration métropolitaine en souffrent. Les tâches facultatives coûteuses devraient faire l'objet d'un examen approfondi quant à leur utilité.

Les dépenses quasi pathologiques des différents départements, en particulier en ce qui concerne leurs flottes de véhicules, doivent être sévèrement limitées.

Les emplacements pour les marchés de Noël, les fêtes paroissiales (kermesses), etc., devraient être mis en appel d'offres public. Toutes les économies réalisées sur les dépenses municipales doivent se traduire par une réduction des impôts, prélèvements et taxes.